

**DÉCISION SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES
ACTIVITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE DU THÈME DE L'ANNÉE 2021 DE L'UA :
ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE : LEVIERS POUR CONSTRUIRE
L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS**

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport annuel sur la mise en œuvre de la feuille de route du thème de l'année 2021 de l'Union africaine intitulé : **«Arts, culture et patrimoine : Des Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons»**, qui met en évidence les principales étapes et les résultats atteints, et qui fournit les recommandations et les actions de suivi ;
2. **PREND EN OUTRE NOTE** des activités qui doivent encore être mises en œuvre dans le cadre du thème de l'année 2021 de l'UA, notamment le lancement du site temporaire du Grand Musée de l'Afrique (GMA), un projet phare de l'Agenda 2063 de l'UA à Alger (Algérie), et le début de ses activités ; le lancement du Secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma (AACC) à Nairobi (Kenya) ; la finalisation du projet de position africaine commune sur la restitution des biens culturels et l'évaluation du travail décent dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine ;
3. **DEMANDE** aux États membres, aux Communautés économiques régionales (CER), aux institutions culturelles panafricaines et aux partenaires à participer et à soutenir le lancement du site temporaire du Grand Musée d'Afrique et du Secrétariat temporaire de la Commission africaine de l'audiovisuel et du cinéma et à la finalisation du projet de position africaine commune sur la restitution des biens et du patrimoine culturels ;
4. **APPELLE** au renforcement du plaidoyer pour la restitution des biens et du patrimoine culturels historiques appartenant au continent qui ont fait l'objet d'un trafic illégal et ont été pillés pendant l'ère coloniale, et **RECONNAÎT** le rôle que doit jouer le Grand Musée d'Afrique (GMA), à cet effet ;
5. **APPELLE ÉGALEMENT** à un plaidoyer plus fort en faveur de la mise en œuvre de la décision 772(XXXIII) de la Conférence sur les arts, la culture et le patrimoine, qui invite les États membres à allouer au moins 1 % de leur budget national à ce secteur d'ici à 2030 ;
6. **INVITE** les États membres et la Commission à soutenir et à participer au lancement du Grand Musée d'Égypte en Égypte au cours de l'année 2022 ;
7. **APPELLE EN OUTRE** l'ensemble des États membres de l'UA, les Communautés économiques régionales (CER), les institutions culturelles panafricaines, les agences des Nations Unies et les partenaires des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine à continuer à soutenir la mise en œuvre des activités et des programmes, conformément au thème de l'année 2021 de l'UA, étant donné que la mise en œuvre des activités inscrites dans le cadre du thème de l'année 2021 de l'UA a été prolongée jusqu'en décembre 2022.